

L'ÉQUIPE ESG


Stéphane CUAU

Responsable de la Politique ESG
s.cuau@ampegest.com
01 40 67 08 40


Maxime DURAND

Responsable de la notation ESG
m.durand@ampegest.com
01 40 67 08 43


Ivan PETIT

Responsable de la notation ESG
i.petit@ampegest.com
01 40 67 10 65


Sandra LUIS

Responsable de la coordination
des opérations
s.luis@ampegest.com
01 87 24 01 38


Arnaud de LANGAUTIER

Représentant du Directoire

Depuis bientôt deux ans, toutes les équipes d'Ampegest (Gestion collective, Gestion privée, Développement commercial, Middle Office, Contrôle interne) travaillent de concert pour définir, construire un modèle, et en fin de compte mettre en place une politique d'intégration des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) portant pleinement nos valeurs.

A l'issue d'un long cheminement qui n'a pas toujours été facile, tout Ampegest intègre désormais dans sa gestion quotidienne l'ensemble des paramètres ESG pour un investissement plus responsable.

Dans le cadre de notre lettre semestrielle ESG, nous avons choisi de revenir sur la genèse de notre démarche, sur la nature de notre modèle ainsi que sur sa mise en œuvre au sens large dans notre gestion au quotidien.

LA GENÈSE DE NOTRE DÉMARCHÉ

Depuis sa création en 2007, Ampegest a fait de ses valeurs (Cohérence, Courage et Symétrie des attentions), le fer de lance de son développement. Ces dernières ont dans un premier temps nourri notre approche philanthropique et plus récemment, notre volonté d'être un investisseur pleinement responsable.

Pourquoi responsable ? Parce qu'à l'issue de nos réflexions, il est apparu que nous étions convaincus :

- Que les pratiques d'investissement socialement responsable constituaient un levier indispensable pour permettre aux marchés financiers de jouer un rôle plus vertueux dans l'économie ;
- Que l'analyse fouillée des paramètres E, S et G favorisait l'identification par nos équipes de nouveaux risques qualifiés d'extra-financiers mais ayant en réalité de fortes implications financières sur le long terme ;
- Que ce critère supplémentaire ne remettait pas en cause la performance qui constitue une part importante de notre ADN depuis la création d'Ampegest.

Dès l'origine de notre projet, nous avons d'emblée choisi d'intégrer pleinement les trois piliers ESG (Environnement, Social, Gouvernance) dans notre modèle afin de quantifier et d'intégrer l'ensemble des risques extra-financiers.

Pour autant, conformément à nos valeurs, nous avons pris la décision collective de surpondérer la dimension sociale.



- Note pilier Social
- Note pilier Environnement
- Note pilier Gouvernance

Note pilier Social

40%

Attention portée aux salariés (8 critères)
Sécurité et Santé (4 critères)
Traitement des fournisseurs (5 critères)

Note pilier Environnement

30%

Emissions de Carbone (1 critère)
Autres impacts environnementaux
(4 critères)

Note pilier Gouvernance

30%

Rémunération (2 critères)
Indépendance des administrateurs (3 critères)
Audit (2 critères)
Droit des actionnaires (2 critères)

L'ANALYSE DES PILLIERS ESG

Le pilier Environnement

L'analyse du pilier Environnement repose sur l'examen des opportunités et/ou risques environnementaux au travers de l'intensité carbone (direct plus premier tiers des fournisseurs) et de l'impact environnemental hors carbone (direct et indirect) c'est à dire l'utilisation de l'eau, le rejet de polluants de l'eau et de la terre, le rejet de polluants de l'air et l'utilisation de ressources naturelles.

Le pilier Social

L'analyse du pilier Social repose sur l'étude des opportunités et/ou risques sociaux au travers de l'attention portée aux salariés ainsi que de la santé et sécurité des salariés et du traitement des fournisseurs.

Le pilier Gouvernance

L'analyse du pilier Gouvernance repose sur l'observation des opportunités et/ou risques de gouvernance au travers de la rémunération des dirigeants, de l'indépendance des administrateurs, de l'indépendance du comité d'audit et du droit des actionnaires.

NOTRE MODÈLE

Notre modèle **G E S T** (pour une meilleure **G**ouvernance, un **E**nvironnement maîtrisé et un **S**ocial plus juste, en toute **T**ransparence) est un modèle interne fondé sur la transparence et le dialogue.

- Il incorpore 31 critères à l'intérieur des trois piliers Environnement, Social et Gouvernance
- Il repose sur trois approches complémentaires : *une approche quantitative* (la note ESG fondée sur les données du dernier exercice comptable disponible), *une approche évolutive* (reposant sur l'évolution de la note au cours des trois dernières années), *une approche discrétionnaire* (qui prend en compte les objectifs à moyen terme, l'implication du management ainsi que l'existence de controverses sérieuses).
- Il est aujourd'hui utilisé par tous les gérants et tous les analystes d'Amplegest pour quantifier et évaluer l'ensemble des risques extra-financiers propres aux sociétés de notre univers d'investissement.



= Note Globale comprise entre -4 ; +4

Le modèle est utilisé pour noter l'ensemble des sociétés de notre univers ainsi que les fonds d'Amplegest par rapport à leur indice de référence quand cela est possible.

LA MISE EN ŒUVRE

Rétrospectivement, la définition de notre politique ESG et la construction de notre modèle se sont révélés bien plus simples (et moins coûteuses) que l'implémentation du dernier volet : la mise en œuvre. Cette dernière recouvre en effet quatre volets différents qui forment un tout et nous conduisent dès cette année à adopter une attitude plus active vis à vis des sociétés dans lesquelles nous investissons.

L'exclusion

Certains secteurs ou activités tels que le tabac, les armements controversés et le charbon thermique sont exclus de toutes nos solutions d'investissement compte tenu de la menace et des risques qu'ils peuvent représenter pour les populations et l'environnement.

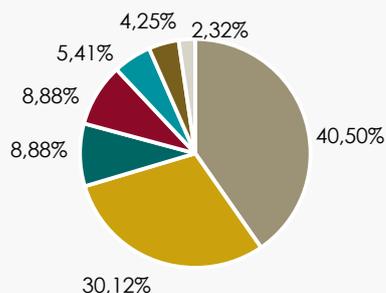
L'engagement

Appréier les risques est une chose, essayer d'avoir un impact auprès des sociétés en est une autre. A l'issue de la construction de notre modèle interne et de la définition de notre politique d'exclusion, nous avons choisi de nous engager de plusieurs façons :

- En soutenant plusieurs initiatives internationales de grande envergure qui contribuent à une meilleure transparence (signature des PRI en 2019 et du CDP en 2020)
- En poursuivant une politique de vote reflétant nos valeurs et en participant très activement aux assemblées générales des sociétés détenues (objectif : 100% en 2020, voir ci-dessous).
- En poursuivant une politique d'engagement active (individuelle ou collective) avec notre partenaire Proxinvest.

RÉPARTITION DES VOTES « CONTRE »

Sur les différents thèmes, nos 259 votes « contre » se répartissent comme suit :



- Programmes d'émission et de rachats de titres de capital
- Divers

- Conventions dites réglementées

- Nomination et révocation des organes sociaux
- Décisions entraînant une modification des statuts
- Approbation des comptes et affectation du résultat
- Désignation des contrôleurs légaux des comptes

Le vote

Amplegest a choisi d'exercer pleinement et de manière indépendante ses prérogatives de représentant des actionnaires dans une démarche de progrès en cohérence avec ses valeurs. Depuis le 1er janvier 2020, nos équipes se sont engagées à voter sur **l'ensemble** des titres détenus dans les OPCVM dont elles assurent la gestion.

- Le principe général dégagé avec Proxinvest pour la politique de vote est le suivant : influencer de manière positive les entreprises dans lesquelles les fonds Amplegest sont investis dans l'intérêt de nos clients et des autres actionnaires minoritaires ; cette initiative s'inscrit dans une démarche de progrès avec une vision à long terme.
- En 2019 les équipes de gestion Actions ont voté à 38 Assemblées générales représentant 37% de l'encours sous gestion (contre 8% de l'encours en 2018). Sur les 733 résolutions soumises au vote, nous avons voté « pour » dans 69.8% et nous avons voté « contre » dans 30.2% des cas. Pour 96 résolutions (13%), notre politique de vote nous a conduit à voter différemment de Proxinvest.
- En 2020, à ce jour, nous avons voté à 90 assemblées (soit environ 90% de l'encours sous gestion).

La mise en œuvre de l'ESG dans la gestion des portefeuilles

ASSET MANAGEMENT

Les fonds ont adapté leur processus de gestion pour tendre progressivement vers une démarche d'investissement responsable.

Les résultats de la recherche ESG sont pris en compte de manière différente selon les fonds.



Amplegest Pricing Power



Amplegest Long Short



Amplegest MidCaps



Amplegest PME

<input checked="" type="checkbox"/> Label ISR	<input type="checkbox"/> Label ISR	<input type="checkbox"/> Label ISR	<input type="checkbox"/> Label ISR
<input checked="" type="checkbox"/> Intégration			
<input checked="" type="checkbox"/> Exclusion			
<input checked="" type="checkbox"/> Vote à la totalité des assemblées générales des sociétés en portefeuille	<input checked="" type="checkbox"/> Vote à la totalité des assemblées générales des sociétés en portefeuille	<input checked="" type="checkbox"/> Vote à la totalité des assemblées générales des sociétés en portefeuille	<input checked="" type="checkbox"/> Vote à la totalité des assemblées générales des sociétés en portefeuille

Amplegest Pricing Power

La sélection des titres repose sur trois niveaux d'analyse : une analyse extra-financière, une analyse financière et une analyse stratégique des émetteurs. L'analyse extra-financière et l'analyse financière suivent une approche quantitative tandis que l'analyse stratégique suit une approche qualitative.

La construction du portefeuille aboutit ainsi à une note moyenne pondérée ISR du portefeuille supérieure à la note moyenne ISR de l'univers d'investissement initial après élimination de 20% des valeurs les moins bien notées.

Amplegest Long Short

La prise en compte de la note ESG (i.e. des risques extra-financiers) s'effectue au cours de l'étape de valorisation et de la détermination de l'objectif de cours. A cet effet, le calcul du WACC (Coût moyen pondéré du capital) est ajusté d'un facteur correctif lié à la note ESG issue de notre modèle interne.

NOS PARTENAIRES

Dans l'ensemble, les équipes d'Amplegest dorment peu mais nous ne sommes quand même pas assez nombreux pour pouvoir tout faire nous même. Nous avons donc sélectionné un ensemble de partenaires pour nous accompagner.

Trucost
ESG Analysis
S&P Global

Trucost nous aide à calculer l'empreinte carbone des sociétés de notre univers ainsi que leur impact environnemental (eau, polluants de l'air et de la terre...). Son expertise est reconnue mondialement.



Vigéo Eiris nous aide à monitorer l'ensemble des controverses nouvelles et existantes relatives aux sociétés de notre univers d'investissement (cf lettre Pricing Power Septembre 2020)



Proxinvest nous accompagne dans notre politique de vote et d'engagement actionnarial.

Amplegest MidCaps et Amplegest PME

L'analyse extra-financière s'applique à toutes les sociétés étudiées et s'inscrit dans une logique d'accompagnement et de progression. Toutefois, de nombreuses sociétés appartenant au monde des petites et moyennes capitalisations boursières n'ayant pas encore achevé la mise en place de leur politique ESG, l'accès à l'information reste inégal.

En conséquence, nous avons choisi d'axer notre analyse sur les évolutions futures plus que sur une photographie du passé. Nos actes de gestion dépendront essentiellement de l'évolution de la note globale ESG. En fonction de l'évolution de cette dernière, nous pourrions appliquer une décote ou une prime de + ou - 20% par rapport à la pondération cible.

GESTION PRIVÉE

Pour les titres vifs, l'utilisation du modèle GEST permet de mieux appréhender les risques extra-financiers propres à chaque titre.

S'agissant des fonds externes, la gestion privée ne sélectionne désormais que des fonds labellisés (ISR par exemple) ou des fonds qui intègrent une approche ESG clairement définie et appliquée.

CONCLUSION

Ainsi que nous le mentionnions déjà dans notre introduction, il nous aura donc fallu près de deux ans pour mener à bien ce vaste chantier de l'intégration ESG et ajuster nos processus de gestion. A l'heure où nous écrivons ces lignes, nos efforts collectifs viennent tout juste d'être récompensés par l'obtention du label ISR pour le fonds Amplegest Pricing Power, nous permettant d'aller encore plus loin dans la prise en compte des critères extra-financiers et d'améliorer notre « empreinte financière ». Nous souhaitons aujourd'hui aller plus loin et poursuivre notre engagement vers une finance plus juste et plus durable, l'année 2021 étant déjà porteuse de nombreux projets. Mais ceci est une autre histoire et nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour un nouveau point d'étape.

L'équipe ESG d'Amplegest